

PV du Conseil de l'UFR de Pharmacie

6 avril 2018

I. Approbation du Procès-verbal du Conseil d'UFR du 23 janvier 2018 (Doyen Pallardy)

Le PV est approuvé à l'unanimité.

II. Informations générales (Doyen Pallardy)

- a) Monsieur le Doyen annonce les décès des Professeurs Jean Louis GUIGNARD et Raymond LAUGIER qui ont enseigné l'un la botanique et l'autre l'hydrologie.
- b) Monsieur le Doyen informe les membres du conseil de la signature en cours au moment du conseil du contrat entre l'Université et le Groupe Bouygues Grand-Ouest qui va conduire à la construction du futur bâtiment Biologie Pharmacie Chimie (**BPC**). La cérémonie organisée par l'Université et Bouygues Grand-Ouest aura lieu le 11 avril prochain dans le hall d'Honneur de la Faculté de Pharmacie.
- c) Le Doyen informe du départ de la Faculté du Docteur LIGONNIERE qui a exercé les fonctions de médecin du travail depuis le début des années 1990 au sein de la Faculté. Le Doyen la remercie pour la qualité de son investissement professionnel et la qualité de son écoute des personnels reçus et suivis.
- d) **PUIS**, Pôle Universitaire Interdisciplinaire de Santé, dont l'implantation est prévue sur la commune de Villejuif. Le projet connaît des retards dans sa réalisation pour des raisons de non sécurisation des financements. Le projet initial devait héberger sur un même site les enseignements de la P.A.C.E.S., de la Formation Continue des Facultés de Pharmacie et de Médecine, ainsi que les cours des filières paramédicales. Le projet originellement estimé aux environs de 60M€ doit être revu pour entrer dans un budget maximum de 35M€. Ceci pourrait conduire à ce que les enseignements de la P.A.C.E.S. soient assurés en 2022 dans des locaux de la Faculté des Sciences à Orsay et que les cours de Formation Continue et Masters tertiaires en apprentissage de la Faculté de Pharmacie soient assurés dans les locaux actuels de la Faculté de Médecine du Kremlin-Bicêtre. En effet, l'extension de la Faculté de Médecine devrait permettre de libérer des superficies suffisantes pour héberger l'ensemble des FC des deux composantes et les Maters ARIS, Market Access et Marketing.
- e) **IEI**, Institut d'Entreprenariat et Innovation, situé à Fontenay aux Roses sur le site de l'ancienne Ecole Normale de Jeunes filles. Le Doyen fait part de la possibilité d'occuper des locaux dans ce bâtiment en cours de réhabilitation. Les enseignements concernés sont ceux des Masters tertiaire en apprentissage et de certaines actions de Formation Continue qui le souhaiteraient. Ce bâtiment présente l'avantage d'être situé à proximité de la gare RER B de Fontenay-aux-Roses. L'inconnue demeure le coût de fonctionnement demandé pour l'occupation de ces locaux (gardiennage, nettoyage, maintenance, etc.) Cette solution pourrait être temporaire entre janvier 2019 et l'installation dans les locaux libérés par la Faculté de Médecine.
- f) **IDEX** : le jury IDEX a acté la prolongation d'une durée maximale de 30 mois de l'IDEX Paris-Saclay. Il s'agit pour le projet d'Université Paris-Saclay de démontrer l'existence d'une stratégie propre qui soit plus unifiée et d'adopter des règles de gouvernance qui prévoient un renforcement des droits du futur Président de l'Université. Le Doyen s'interroge sur les implications pour le renouvellement du LABEX LERMIT. La période probatoire permet une procédure de renouvellement simplifiée ou conduit-elle à une procédure de renouvellement classique et donc plus lourde pour les porteurs du LABEX ?

- g) Le Doyen rappelle la tenue du comité exécutif d'ULLA les 12 et 13 avril 2018 au sein de la Faculté de Pharmacie. Il invite les Enseignants-chercheurs et chercheurs à venir assister aux diverses manifestations organisées à cette occasion et notamment au séminaire "Patient centric medicine development for older patients" par le **Docteur Mine Orlu**, Lecturer in Pharmaceutics, UCL, School of Pharmacy, London.
Le programme de l'ensemble des manifestations a fait l'objet d'une information par l'intermédiaire du service communication de la Faculté.
- h) Le Doyen informe les membres du conseil que désormais Madame Sara KAROLAK est la correspondante apprentissage pour toutes les formations dites en apprentissage ou professionnelle de la Faculté. Tous les responsables de ces formations doivent s'adresser à elle pour leurs échanges avec les services de l'Université en charge de l'apprentissage.

III. Le service Sanitaire : objectifs et discussion sur la mise en place à l'UFR de Pharmacie

Le Doyen présente les grands objectifs visés par l'introduction dans les études de santé d'un service sanitaire tout en rappelant que le nouveau dispositif est obligatoire en formation initiale pour tous les étudiants en santé et qu'il ne doit pas venir allonger la durée des études mais doit venir se substituer ou utiliser des modules déjà existants, ce dispositif doit s'inscrire et être validé dans le cursus.

Les objectifs visés sont les suivants : favoriser une intégration de la prévention primaire dans la pratique des futurs professionnels de santé et permettre la réalisation d'actions concrètes de prévention dans le cadre de la formation initiale des étudiants en santé. 4 thématiques ont été retenues au plan national :

- Alimentation,
- Activité physique,
- Addictions : alcool, tabac, drogues illicites,
- Activité sexuelle, intégrant la contraception.

D'autres thématiques pourront être proposées localement, en tenant compte d'initiatives existantes ou de priorités identifiées.

Les lieux à privilégier sont les écoles, collèges, lycées, universités et EHPAD.

La durée fixée nationalement pour le service sanitaire est de 3 mois à mi-temps, 6 semaines à temps plein ou 60 demi-journées. Ces périodes couvrent l'ensemble de la formation des aspects théoriques à la réalisation des actions de prévention.

Il faut déterminer la durée du stage qui interviendra pour les étudiants en Pharmacie en 5^{ème} année lors de leur stage hospitalier. De la discussion engagée par les membres du conseil présents, il ressort que la durée du stage ne devrait pas être inférieure à une semaine pleine ; cette durée reste à être avalisée par le ministère de tutelle.

Il faut donc pour septembre 2018, déterminer les modules d'enseignement qui peuvent être retenus au titre du service sanitaire pour que les étudiants de 3^{ème} et 4^{ème} puissent faire leur stage en 5^{ème} année soit en 2020-2021. Monsieur le doyen suggère que le responsable de ce dispositif soit le Professeur Yves Lévi en sa qualité de spécialiste de Santé publique. Il sera assisté par le Pr Christine Fernandez.

IV. Gestion de situation d'urgence- protocole et communication

A la demande des étudiants, la question de la gestion des situations d'urgence telles qu'intempéries est abordée. Il est souhaitable de revoir la communication en cas d'incident concernant l'ensemble de la communauté, notamment celle des étudiants et de prévoir des locaux d'accueil pour faire face à un besoin d'hébergement ponctuel d'une nuit.

Il est proposé d'acquérir une vingtaine de matelas souples, oreillers jetables, couvertures de survie et de prévoir un stock de bouteilles d'eau. Il est convenu de mettre si

possible deux salles banalisées distinctes à la disposition des étudiants pour qu'ils puissent s'y regrouper pour une nuit.

Un premier retour sera fait au conseil d'UFR du 12 juin 2018 et le dispositif final sera mis en place à la rentrée universitaire 2018-2019.

V. Affaires pédagogiques

a) Campagne accréditation D.U et D.I.U

Patrice Prognon informe que le renouvellement d'accréditation du DIU « Phytothérapie, Aromathérapie : données actuelles, limites » (P. Champy) a été accordé par l'Université pour 3 ans.

La demande de création de D.U. « Digital Health » présenté par C. MASCRET a également reçu un avis favorable pour 3 ans.

Les modifications mineures de maquettes de D.U. créés l'an dernier ont été prises en compte.

b) Parcoursup

Le cadrage relatif aux critères d'examen des dossiers de candidature *via* PARCOURSUP a été voté par l'Université et transmis au Ministère. Une Commission d'analyse des dossiers de candidatures pour la P.A.C.E.S., pilotée par E. DURAND avec le concours de S. GUILBAUD, I. DEMACHY, P. PROGNON et D. PORQUET a été mise en place et se réunira les 7 et 14 Mai 2018 pour étudier les dossiers. Un outil d'aide à la décision a été finalisé par E. DURAND afin d'automatiser au maximum l'examen de ces candidatures.

c) Valorisation de l'engagement étudiant

Catherine DUBERNET rappelle que ce point avait été évoqué lors du dernier Conseil d'UFR qui avait approuvé la procédure à suivre pour les étudiants en Pharmacie et les modalités de contrôle des connaissances correspondantes, soit sous forme d'option-bonus, comme le sport ou le théâtre par exemple. Seules sont prises en compte les activités bénévoles et une seule fois par cycle d'études.

C. DUBERNET indique que 77 dossiers sont parvenus au Service Scolarité. Ils seront examinés par la Commission VEE avant mi-mai 2018.

76,6% des dossiers portent sur un engagement étudiant au sein des associations universitaires suivis de 14,3% sur un engagement étudiant « Tutorat P.A.C.E.S. UPCM ».

48% des dossiers émanent d'étudiants inscrits en 3^{ème} Année de Pharmacie.

A noter que l'Université Paris-Sud a fait le choix quant à elle de la délivrance d'une attestation « Engagement Etudiant » après examen de la candidature par une commission.

D. JOSEPH s'interroge sur la valorisation de l'Engagement Etudiant en Master.

P. BUFFAT indique qu'il faudra sans doute suivre la procédure indiquée par l'Université Paris-Sud et Paris-Saclay. Les étudiants en seront informés directement par publipostage *via* l'Université.

d) Point enseignement numérique

Madame BERNET-CAMARD présente un document élaboré par Marie Sophie NOEL-HUDSON qui n'a pu, en raison d'obligations professionnelles, se joindre aux membres du conseil. Elle fait un retour sur le déploiement du numérique à la Faculté. Deux salles ont pu être équipées et mises en service grâce à la mise en commun des fonds obtenus par Patrice PROGNON dans le cadre de l'Appel à projet pédagogique et la mobilisation de ressources propres de la Faculté et de la Formation Continue. Les deux salles semblent donner satisfaction tant aux étudiants qu'aux enseignants. Notamment la possibilité d'utiliser un tableau blanc interactif. Par ailleurs, est évoqué le développement en cours d'e-campus qui doit remplacer DOKEOS sauf pour les cours de la P.A.C.E.S.

La Faculté de Pharmacie est site pilote du déploiement d'e-campus depuis 2016. Les points positifs qui le distinguent sont la facilité d'approche, les possibilités d'évaluation, l'existence d'un forum et la traçabilité des apprentissages.

De plus, est désormais utilisé WOOLAP (interaction, émission d'avis instantanés) dont la licence a été acquise pour l'année universitaire et qui donne satisfaction tant aux étudiants qu'aux enseignants si ce n'est le temps de connexion jugé trop long.

Enfin, est évoqué WIMS qui donne entière satisfaction aux étudiants et dont l'utilisation est envisagée pour le Certificat de synthèse Pharmaceutique.

e) **Approbation CURSUS D.E.S Innovation Pratique et Recherche**

Dominique PORQUET présente deux Parcours IPR à approuver.

L'un concerne Thibault DERIPPE (Orientation modélisation pharmacocinétique) et l'autre Alexis LEMOIGNE (Orientation Essais cliniques).

Les deux projets de cursus sont approuvés à l'unanimité.

VI. Nomination Conseillers de stage officinal

Deux demandes d'agrément de conseillers de stage sont à examiner : Madame Valérie CHENUC dans les Yvelines et Monsieur Olivier GODEFROY en Seine et Marne.

Vote à l'unanimité pour les deux propositions.

VII. Questions diverses

Une demande de versement à AMIFAC est présentée. Il s'agit de rembourser à AMIFAC le montant des bourses versées aux lauréats de la Cérémonie de diplômes de la Faculté 2018 qui aura lieu le 1^{er} juin prochain. Le principe est adopté par le Conseil. Une convention va être rédigée à cet effet.

Le Doyen clôt le Conseil d'UFR à 15h55.